

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE
MUNICIPALITÉ, QUE:-

As per article 176.1 of the Municipal Code, the financial report and auditors report for 2009 will be filed at the council meeting to be held Tuesday, April 6, 2010 at the Town Hall at 7:30pm.

Selon l'article 176.1 du code municipal, le rapport financier et le rapport de vérificateur pour l'année 2009 seront déposés à la réunion du conseil, mardi le 6 avril 2010 à l'Hôtel de Ville à 19h30.

DONNE A BOLTON-OUEST CE 26 jour de mars DEUX MILLE DIX.

Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Carrol Kralik, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil entre 9h & 15h30 de l'après-midi le 26 mars 2010

EN FOI DE QUOI, Je donne ce certificat, ce 26 ième jour de mars deux mille dix

Signé.....
Titre